

Adresse de la personne à prévenir en cas d'accident.

M

État civil déclaré lors de l'engagement.

de la Légion Étrangère
GIGNANCOURT

CLASSE
de
RECRUTEMENT.

1939

BUREAU DE RECRUTEMENT :

NOM :

PRÉNOMS :

SURNOMS :

N°

Rozen
Rachmil Mordka

NUMÉRO
à LA LISTE
matricule.

4607
1.634

ÉTAT CIVIL.

SIGNALEMENT.

Né le 16 Mai 1911
à Kamienusk
département de Pologne
Profession de presseur de vêtements
Fils de Israël
et de Esthera Sulmierski
domiciliés à Kamienusk
département de Pologne

Cheveux Châs foncés
Yeux Bleus
Front
Inclinaison
Hauteur
Largeur
Nez rectiligne
Visage rond

Marié le
à
alors domiciliée à
département de
Autorisation

Taille : 1 mètre 55 cent.
Taille rectifiée : 1 m. cent.
Marques particulières :
Kéant

Rectification autorisée le

Naturalisé le

Etranger engagé pour la durée de la guerre

Engagé volontaire pour 3 ans le

à la sous-intendance militaire de

A. I. e.

Le Commandant du bureau de recrutement,



9 MAR 9 OCTO 1939
8 OCTO 1939

Leininsupfr

Entré au service le

Années de service à la date du 31 décembre 19

A déduire. { Interruptions des services }
par suite de libération
par suite de condamnations
et

TOTAL des interruptions de service

Nombre d'années de service à la date du 31 décembre 19

N° 1007 B.

MODÈLE N° 8 ter

[Ancien n° 1007 bis]
de la

Instruction ministérielle
du 8 juin 1911.

Nomenclature générale.

RÉGIMENTS ÉTRANGERS.

LIVRET MATRICULE DE MILITAIRE NON OFFICIER.

1939

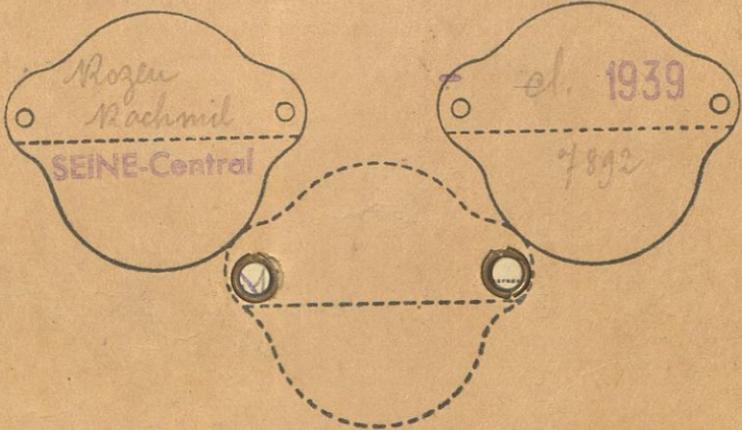
Classe de mobilisation.

Rozier Rachmid

NOM en grosse lettre.

DÉSIGNATION DES CORPS AUSQUELS L'HOMME EST SUCCESSIVEMENT AFFECTÉ.	NUMÉROS D'INCORPORATION.
	3 ^e Rég ^t de marche des Terrains Volontaires Étrangers.

PLAQUE D'IDENTITÉ.



Solde mensuelle des sous-officiers.

Admis à la solde après la durée légale.....

Admis à la solde après 5 ans le.....

Admis à la solde après 8 ans le.....

Admis à la solde après 11 ans le.....

Admis à la solde après 15 ans le.....

Admis à la solde après 20 ans le.....

Admis à la solde après 25 ans le.....

Indemnité de fonctions..

Admis à l'indemnité de fonctions à....., le.....

Chevrons d'ancienneté.

A droit au chevron d'ancienneté après 5 ans de service à la Légion étrangère à partir du.....

A droit au chevron d'ancienneté après 10 ans de service à la Légion étrangère à partir du.....

A droit au chevron d'ancienneté après 15 ans de service à la Légion étrangère à partir du.....

Rappels d'allocations de solde.

Rappelé le..... de..... pour la période

du..... au..... soit francs :.....

Rappelé le..... de..... pour la période

du..... an..... soit francs :.....

ÉMARGEMENT.

Instruction générale.

Degré d'instruction (1) { Sait ou ne sait pas lire.
à l'arrivée au corps. { Sait ou ne sait pas parler le français.
au moment de la libération. {

A suivi les cours de

Instructions diverses.

Aptitudes spéciales.

Natation.

A obtenu le brevet de tireur au fusil le.....

— — de fusilier le.....

— — de mitrailleur le.....

— — de servant d'engins le.....

— — de grenadier le.....

— — de grenadier V. B. le.....

— — d'observateur le.....

— — de signaleur le.....

— — de chef de section le.....

Habilité au tir.

CLASSEMENT.

ANNÉE.

Instruction militaire.

Commencée le..... *17 novembre 1930*

Suffisante pour.....

Élève caporal le.....

Admis au peloton des candidats sous-officiers le.....

Instructions, stages et emplois spéciaux.

Professions spéciales exercées dans la vie civile.

(1) Renvois.